

l'albenc



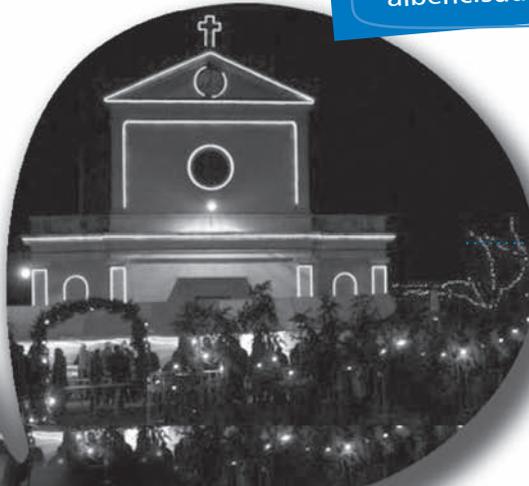
N°72 Janvier 2013

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Mme Chapel reçoit le colis du CCAS



Des nouvelles illuminations à
leds (économies en énergie)
offertes par le Comité des Fêtes.



Stand de l'an de la MJC

La chenille du Repas du CCAS



Spectacle de chant de l'école

Sommaire

- ✓ Communauté de communes, Chantier, SNCF p. 2
- ✓ A vendre, A louer, Manifestations, Opah p. 3
- ✓ Alby, Recensement, Etat Civil p. 4
- ✓ Échos du Conseil municipal, Dernière minute p. 5
- ✓ La saga des galas de la M.J.C. p. 6

Monsieur le Maire,
le Conseil municipal,
les membres du CCAS
vous souhaitent
pour l'année 2013 :
**Une bonne santé et
tout le bonheur possible.**

Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors

Une nouvelle Communauté de Communes

En 2011, c'est Quincieu qui nous avait rejoint, l'année dernière Poliéas.

Au 1^{er} janvier 2013, la fusion de la Communauté de Communes Vercors Isère et celle de Vinay a donné naissance à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors. (CCCVV) Nos voisins de St Quentin, La Rivière et Montaud, se sont donc joints à nous.

Le 19 décembre de nouvelles élections ont eu lieu pour désigner le président et les vice-présidents.

L'assemblée a renouvelé sa confiance à Albert BUISSON pour le poste de Président. Robert LAFFOND, Georges PELLETIER, Alain ROUSSET, Bernard BONNEFOY, Jean-Pierre FAURE, les vice-présidents l'aideront dans sa tâche.

Notre Communauté de Communes compte désormais

20 communes :

l'Albenc, Beaulieu, Chantesse, Chasselay, Cognin, Cras, La Rivière, Malleval en vercors, Montaud, Morette, Notre dame de l'osier, Polienas, Quincieu, Rovon, Serre-nerpol, St Gervais, St Quentin, Varacieux, Vatilieu, Vinay.



Coupure SNCF : Travaux d'électrification de l'axe Valence-Montmelian

Depuis le 9 décembre la ligne ferroviaire entre Valence et Moirans est totalement fermée jusqu'à mi-décembre 2013. Le service de substitution est assuré par des autocars.

Il s'agit de mettre au gabarit les trois tunnels de Têche, Poliéas et de Rochefort et de reconstruire 7 ponts. Ces principaux travaux s'accompagneront de travaux de protection acoustique des riverains, de sécurisation des accès et d'aménagement de plusieurs gares. Il s'agit également de raccorder la ligne Valence-Moirans à la gare de Valence TGV.

Notre commune est directement concernée par les travaux d'excavation du tunnel de Poliéas et la reconstruction de deux ponts : celui à proximité de la piste cyclable et celui de Derrière Malan qui sera légèrement déplacé. Cinq mois de travaux sont prévus pour chaque pont. M. le Maire et M. Melay, adjoint aux travaux, ont rencontré, le 16 octobre, les responsables de RFF et des entreprises concernées. Ils se sont engagés à remettre la voirie communale en état à la fin des travaux. Le pont sur la Lèze (route de St-Eusèbe) a déjà été renforcé pour permettre l'accès au tunnel de Poliéas. Une base de vie a été installée à l'ancienne gare de l'Albenc pour le personnel du chantier. La commune et les entreprises ont étudié les voies d'accès aux chantiers en prenant en compte la sécurité et la tranquillité des Albinois. Ces travaux engendrent tout de même une circulation accrue de véhicules et d'engins. Soyez prudents !

M. le Maire et les adjoints restent vigilants pour que tout se passe pour le mieux.

Informations relatives au projet Sillon Alpin Sud :
www.sillonalpainsud.fr Informations relatives à la desserte par autocars :
*Par téléphone au 0969322141
*ou www.ter-sncf.com



Des nouvelles du chantier



Le bâtiment est « hors d'eau, hors d'air » : charpente et toiture posées, menuiseries extérieures et intérieures installées, doublage et étanchéité terminés, dalles de finition coulées. Les travaux en cours portent sur l'électricité, les peintures, les revêtements de sol et l'aménagement de la boulangerie-multi-services.

Calendrier prévisionnel :

- Installation de la boulangerie dans ses nouveaux locaux courant février.
- Livraison des appartements de la première tranche en mars
- Début des travaux de la dernière tranche (démolition de l'ancienne boulangerie et du bar) fin février, début mars.

A VENDRE A LOUER

A vendre

► Logement T4 au 3ème étage (ancien rénové)

au-dessus du bâtiment du restaurant le Diable au Thym, et du cabinet dentaire. (superficie 100 m²)

Pour tout renseignement veuillez contacter le secrétariat de mairie 04 76 64 74 16

► Alb'Résidence (neuf)

Encore 2 appartements type 4 à vendre livraison mars 2013 - Superficie 81 m², 1er et 2ème étage, orientation Est-Ouest- Prix coûtant : 163 319 €

Dossier complet disponible, visites possibles.

Pour tout renseignement merci de contacter le secrétariat de mairie 04 76 64 74 16

A louer

► Logement Communal

Le logement communal au-dessus de l'ancienne poste et maintenant du nouveau salon de coiffure Atmosp'Hair, est disponible. C'est un T4 spacieux et lumineux d'environ 100m². Il comprend 3 grandes chambres, un espace bureau, un grand salon, une cuisine fermée, un grenier de 100m² et un jardin attenant. Le loyer est de 688,00 € et 150€ de provisions chauffage (fuel et entretien chaudière). Pour visiter ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la mairie ou les portables suivants : 06 76 33 43 08, 06 81 71 85 09

Calendrier des Manifestations 2013

Assemblée Générale du Club de l'Age d'Or
Samedi 26 janvier à 14 h à la MJC

Choucroute dansante organisée par le Club de l'Age d'Or
Dimanche 24 février

Vide-grenier organisé par le Sou des Ecoles
Dimanche 24 mars

Soirée Country organisée par l'Ecole
Samedi 30 mars

Théâtre organisé par le Sou des Ecoles
Samedi 13 avril

Vente de fleurs et de plants organisée par le Sou des Ecoles
Dimanche 5 mai

Expo Dessin et pastels de l'atelier Caméléon, section MJC
Samedi 8 et dimanche 9 juin

Kermesse de l'Ecole
Vendredi 14 juin

Saint Jean organisée par la MJC
Vendredi 21 juin

RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

→ Profitez de l'OPAH Chambaran Vinay Vercors 2012-2017

→ améliorez, réhabilitez, créez votre logement ou votre location et bénéficiez de **nouvelles aides**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMPOSEZ LE

N°Vert 0 800 111 237

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

→ Permanence le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 16h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

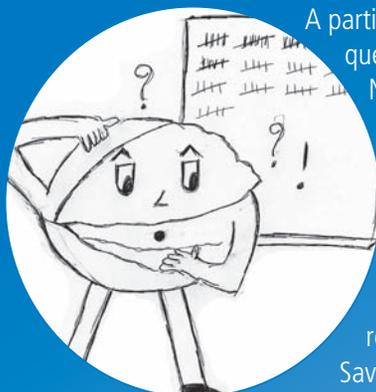
HABITER MIEUX Rhône-Alpes Agence nationale de l'habitat ANAH COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMBARAN VINAY VERCORS

Un petit Rappel



Pour la sécurité de nos enfants, nous demandons aux parents de bien vouloir se garer sur les places réservées à cet effet en bas de l'école. Une voiture sur le trottoir met en danger les enfants et les parents avec des poussettes et les oblige à faire un écart dangereux sur la route. Ainsi, déposer vos enfants sur le passage protégé en les faisant descendre directement de votre voiture, est également dangereux. Soyons attentifs à leur sécurité. Merci de votre compréhension.

Les humeurs d'Alby Lanoix



A partir du 17 janvier, 2 charmantes dames vont passer chez nous pour nous poser des questions....

Ne croyez pas qu'elles soient indiscrètes bien au contraire, tout ce que vous leur raconterez ou ce que vous noterez sur vos feuilles, restera entre vous et l'INSEE. Et ceux qui racontent que des fichiers sont vendus aux entreprises disent vraiment n'importe quoi.... on ne nous demande pas non plus de dire combien on gagne. Le recensement pose des questions sur le logement, l'âge, le sexe, l'emploi, l'éducation, les transports, mais pas sur les revenus.

J viens d'aller « surfer sur internet » comme disent les jeunes, et j'ai trouvé un tas de renseignements intéressants.

Savez-vous que la région Rhône-Alpes est la plus peuplée après l'Île de France ? plus de 6 000 000 d'habitants en 2008 .

Et il y a plus de 51,6 % de femmes en France, du coup j'ai toutes mes chances....

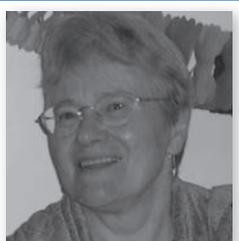
Enfin, si tout ça vous intéresse vous pourrez aller consulter les résultats du recensement sur le site de l'INSEE : www.recensement.insee.fr

A bon entendeur, Salut
Signé Alby Lanoix

Recensement de la population

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les cinq ans. Cette année, l'Albenc est concernée par l'opération de recensement menée par l'INSEE et la commune.

Le recensement permet de connaître la population



Bernadette RAMIER

résidant en France. Il permet d'actualiser toutes les données disponibles, d'éclairer les décisions des pouvoirs publics et de fixer le montant des dotations attribuées aux communes. C'est pourquoi votre participation est essentielle.



Jacqueline PEVET

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur recruté par la commune : Mme Bernadette RAMIER ou Mme Jacqueline PEVET. Elle viendra chez vous entre le 17 janvier et le 16 février pour déposer des questionnaires, puis pour les retirer. Elle sera munie d'une carte officielle signée par le Maire.

Vos réponses sont strictement confidentielles. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Le recensement respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Participer au recensement de la population, c'est une obligation légale mais avant tout c'est un acte civique.

Merci pour votre contribution.

État-civil

Naissances

Noam, Sasha, Jacques REBBOAH	21/03/2012
Elsa, Clara, Camille ROUSSET	27/03/2012
Siane, Sophie CHARDON	30/03/2012
Jules, René, Joseph PICAT	26/04/2012
Katarzyna, Maria WOLOWIEC	30/05/2012
Léa, Aurélie CHEVALLIER	11/08/2012
Laura COURTIAL	20/09/2012
Eve PERRAUD	21/09/2012
Emy, Lydia, Margarida FERREIRA	28/09/2012
Louis, Michel, Vincent SELLA BASDEVANT	28/09/2012
Lenny, Benjamin, David BONNOT	17/10/2012
Jade, Victoire BARET	24/11/2012
Logan, Yohann, André GLENAT	18/12/2012

Baptêmes républicains

Justine, Edith, Françoise PRABEL CECCHINI	16/06/2012
Elio MOLINA-LOCATELLI	04/08/2012
Léo, Daniel PELLEGRINI	17/11/2011

Mariages

Elodie CECCHINI et Stéphane PRABEL	16/06/2012
Julie GUIONNEAU et Benoît DEBROCK	11/08/2012
Aurélie FAYOLLE et Cédric GOUY-PAILLER	22/09/2012

Décès

Albert GLENAT	14/01/2012
Huguette SUFFREN	12/03/2012
Emile CAMBON	13/05/2012
Blanche CARLE	03/07/2012
Véronique BOUILLET	19/10/2012
André PEVET	02/11/2012
Eric DELAYE	26/11/2012
Suzanne BOISSET	11/12/2012
Aimée DUPARD	23/12/2012

Échos du Conseil Municipal

Séance du 06/08/2012

Gestion du personnel

En réponse à la demande des enseignants, les services de Cathy BUCCI (adjointe d'animation) et Geneviève GIRODIN (adjointe administrative et adjointe technique à la cantine) ont été augmentés. Ces modifications permettent d'améliorer le fonctionnement de la cantine et d'attribuer à l'école maternelle une heure supplémentaire de présence quotidienne d'une ATSEM.

Renouvellement du bail du restaurant « le diable au thym »

Le bail, établi pour 5 ans à compter du mois de mars 2003 est arrivé à échéance. Le CM accepte que M. ROCHAS rachète le matériel au quart de sa valeur initiale. Pour compenser, le loyer mensuel est augmenté. Le projet de bail a été transmis, pour vérification, à Maître SCHULD, avocate.

Subvention exceptionnelle au CIFO-DEL

Le centre de formation des élus locaux rencontre des difficultés de trésorerie. Le CM lui accorde une subvention exceptionnelle de 200 €, compte tenu de l'aide technique, d'information et de conseil apportée par le CIFODEL.

Eclairage public rues de Malan, du Sablon et des Terreaux

Dans le cadre de l'aménagement de la place Jean Vinay, des travaux d'éclairage public complémentaires sont nécessaires. Le Syndicat des énergies du département de l'Isère (SEDI) a proposé un devis prévisionnel d'un montant de 14 907€. Participation prévisionnelle de la commune : 9 875€

Séance du 03/09/2012

Fusion des communautés de communes Vercors-Isère et Vinay

Les communes de Montaud, La Rivière et St-Quentin (Vercors-Isère) rejoindront la communauté de communes de Vinay le 1er janvier 2013.

Le CM approuve le périmètre du nouvel établissement public et le projet de statuts de la future communauté de communes.

Renforcement du réseau basse tension de Chapuisière

Suite au dépôt de 2 permis de construire, le poste de Chapuisière doit être renforcé. Le CM demande au Syndicat des énergies du département de l'Isère (SEDI) d'étudier ce dossier.

Aide financière pour le centre médico-scolaire de St-Marcellin

M. le Maire présente le projet de convention à établir entre la commune de l'Albenc et celle de St-Marcellin. Il demande au CM de voter une participation qui s'élève à 0,54 € par élève, soit 89,64 € au total.

Achat d'un véhicule pour les services techniques

Le projet d'acquisition d'un petit tracteur multifonctions a été validé au cours de la précédente séance.

Un petit tracteur équipé d'une benne, d'une lame à neige et d'un épandeur à sel sera commandé pour un montant de 9 664 € HT.

L'achat de la tondeuse arrière sera reporté au printemps 2013.

Séance du 15/10/2012

Volets roulants électriques pour le bâtiment mairie

Les dix fenêtres du rez de chaussée du bâtiment MJC, mairie, école, seront équipées par l'entreprise Arnaud et Blanc qui a fourni le devis le moins disant (6614 € HT, plus 602 € de motorisation du store actuel du secrétariat de mairie.

Renforcement du poste du stade

Le CM accepte le nouveau plan de financement des travaux présenté par le SEDI, qui s'élève à 78 355 € HT. La participation communale se limitera à 13 103 €.

Travaux sur le réseau France Telecom

Ces travaux doivent être réalisés en même temps que les travaux de renforcement électriques précédents. Le prix de revient s'élève à 11 666 € TTC. Participation communale prévisionnelle : 8 305€

Participation sociale employeur

La commune a adhéré en 2010 au contrat cadre mutualisé d'action sociale au profit du personnel territorial mis en place par le Centre de Gestion. A ce jour, la commune doit participer à tous les contrats labellisés choisis par les agents.

En accord avec le personnel communal, le CM décide de participer financièrement :

-pour la prévoyance maintien de salaire (5 € par salarié par mois)

-pour la complémentaire santé auprès du Centre de Gestion (1€ par salarié par mois)

Séances du 19/11/2012 et du 17/12/2012

Machine à affranchir

Le Conseil délibère pour la location d'une machine à affranchir. Cette machine pèse-lettres facilitera le travail du secrétariat et réduira les coûts d'affranchissement.

Fusion des communautés de communes Vercors-Isère et Vinay

Le système de représentation des communes reste inchangé.

Titulaires : Albert BUISSON
Suppléants : Christelle GUIONNEAU
Henri CAZES Christian MATHIEU
Gérard CAMBON Joseph ZARWANSKI

La dénomination de la nouvelle structure sera : Communauté de Communes Chambaran, Vinay, Vercors (CCCVV ou 3C2V).

Location-vente du cabinet dentaire

M. CHEMLA a annoncé son intention de poursuivre son activité et de signer un acte de location-vente, conforme au protocole d'accord validé le 23 janvier 2012. Le contrat sera rédigé par Maître SCHULD.

Recensement

Les deux agents recenseurs qui ont fait acte de candidature sont retenus : Mmes PEVET et RAMIER. Le Conseil approuve le montant des nouvelles indemnités calculées à partir de la dotation forfaitaire.

Situation d'Anthony GENTIL

Le CM renouvelle le CDD d'Anthony GENTIL pour six mois supplémentaires.

Logements OPAC

Le CM retient les trois demandes déposées pour les trois logements T3 disponibles. Mme ZAMORA présente trois dossiers pour le T5, rue Jocelyn. Le CM attribue le logement à la famille A par 8 voix sur 12.

Les compte-rendu administratifs complets des Conseils Municipaux sont consultables :

-sur le tableau d'affichage de la mairie,
-sur le site : albenc.sud-gresivaudan.org

Dernière minute

A l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal, des décisions vont être prises au niveau de la communauté de commune pour la gestion des ordures ménagères... à suivre

La saga des Galas de la MJC



Nous n'avons pas eu besoin d'utiliser la torture pour les faire parler.

C'est devant un café et des gâteaux qu'une partie des instigateurs de ces

événements, nous ont raconté leurs exploits. Le mot n'est pas trop fort car il faut une sacrée énergie pour mettre en place pendant 8 années consécutives des animations d'une telle ampleur et d'une telle qualité.

C'est ainsi que Pierrot, Loulou, Gégé, Toinou et Bébert, nos interviewés, qui ne veulent pas que leurs noms apparaissent, étaient une partie des chefs d'orchestre de ces nuits dansantes. Ils se sont remémorés cette époque.

Ils n'avaient qu'une petite vingtaine d'années, un bel enthousiasme, et pourtant ils ont relevé le défi comme des pros. Ils avaient la volonté de faire bouger l'Albenc « les p'tits jeunes » !!! Le village était passé de 900 habitants à 600 avec l'exode rural.

La naissance des galas

Ces petits jeunots faisaient partie de la MJC officiellement créée en 1967. Le rugby, la photo, le basket, le vélo étaient les sections les plus représentatives de la Maison des jeunes.

A l'époque, les « adultes » ne voyaient pas d'un très bon œil, ces rassemblements de gamins, où leurs petits garçons allaient peut-être côtoyer des filles.....

N'ayant que très peu de soutien, il fallait bien se débrouiller si l'on voulait aménager les locaux de la MJC, rue du Pressoir et faire vivre celle-ci.

Les jeunes avaient besoin d'argent pour s'acheter un babyfoot, une télé (objet inaccessible à l'époque).....

Alors pourquoi ne pas faire comme à Rives ou St Marcellin ?

L'idée des galas était née

Les orchestres, les groupes régionaux, les chanteurs vedette se succédaient, chacun animant une partie pour le plus grand plaisir des spectateurs. La traditionnelle buvette faisait bien sûr partie de la fête. Les galas appelés aussi « nuits dansantes » avaient déjà inventé l'interactivité : on dansait, on chantait, on buvait, , on repartait les yeux pleins d'étoiles !!!

1971 : Eddy Mitchell

En première intention, c'est Michel POLNAREFF qui aurait du inaugurer

ce nouveau concept pour L'Albenc. Mais une dépression nerveuse le terrassa et les organisateurs durent le remplacer.

Et c'est dans un vaste hall, à la sortie sud du bourg qu'eu lieu le 1^{er} gala.

Monsieur Paul BOISSET a permis la concrétisation de cette idée de soirée. Il mit gentiment et gracieusement à disposition son hangar qui fut transformé en gigantesque salle des fêtes.

Le parking pouvant accueillir un millier de véhicules se trou-

vait en face sur le terrain de rugby.

C'est donc le 22 mai vers 21H30 que l'animateur Claude FRAYSSE, présenta d'abord l'orchestre international JOHAN NESS. Le parquet de 300 M² tout spécialement monté pour l'occasion permit à plus de 2000 personnes de danser en attendant la vedette déjà confirmée, EDDY MITCHELL .

Ce père tranquille du rock, surnommé « Schmolli » venait de quitter son groupe « Les Chaussettes Noires ». Il a conquis la foule et ce 1^{er} gala fut une réussite décisive.

Le garage à camions de Monsieur BOISSET, n'était pas conçu pour accueillir de telles manifestations. Le bar était monté sur la fosse, et les artistes devaient se contorsionner et passer par un fenestron pour accéder au podium !



La suite, dans le prochain bulletin...

L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

